



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Nationale pour le Burkina**  
Agence Principale de Ouagadougou  
Service des Ressources Humaines

Ouagadougou, le 25 septembre 2024

**CAHIER DES CHARGES RELATIF A LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE DE  
SERVICES D'INTERIM**



***Août 2024***

**I- PRÉSENTATION DE LA BCEAO**

**II- OBJET DU CAHIER DES CHARGES**

**III- MISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES D'INTÉRIM**

**IV- OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICES D'INTÉRIM**

**V- DURÉE DE LA MISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES D'INTÉRIM**

**VI- PRÉSENTATION ET DÉPÔT DE L'OFFRE DE SERVICES**

**VII - DÉPÔT DES OFFRES**

---

---

## **I- PRÉSENTATION DE LA BCEAO**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Établissement Public International dont le Siège est situé à Dakar (Sénégal), est l'Institut d'émission commun aux huit (08) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

## **II- OBJET DU CAHIER DES CHARGES**

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, la Banque Centrale souhaite recourir à un Prestataire de services d'intérim pour la mise à disposition de personnel temporaire.

Les soumissionnaires, personnes morales de droit privé, dont le siège social ou le principal établissement est situé au Burkina Faso, devront remplir les conditions légales et réglementaires nationales en vigueur pour l'exercice de l'activité objet des présents termes de référence et justifier de compétences et d'expérience avérées dans le domaine. Ils devront joindre à leur dossier, tous documents justificatifs y relatifs.

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les caractéristiques de la mission que la Direction Nationale pour le Burkina entend confier à un Prestataire de services d'intérim et qui fera l'objet d'une convention cadre entre les deux parties.

Ladite convention fixera les principales règles qui régiront les différents contrats de mise à disposition de personnel.

## **III- MISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES D'INTÉRIM**

Le Prestataire de services d'intérim effectuera toutes les diligences nécessaires au recueil des candidatures, ainsi qu'à la sélection de candidats répondant au profil visé qui lui seront préalablement communiquées.

Les agents intérimaires seront mis à disposition après validation de la sélection par la Banque Centrale conformément à la législation du travail en vigueur, pour des périodes et des tâches à préciser dans des contrats de mise à disposition de personnel conclus entre la Direction Nationale et le Prestataire à chaque fois que de besoin.

Ces contrats individuels préciseront les obligations des agents intérimaires, leurs conditions de travail et de rémunération ainsi que les modalités d'exécution des tâches qui leur seront confiées.

## **IV- OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE DE SERVICES D'INTÉRIM**

Le Prestataire de services d'intérim devra notamment :

- avoir comme langue de travail le français ;
  - proposer des candidatures accompagnées de leurs dossiers pour les profils souhaités ;
  - procéder à une vérification des références des candidats sélectionnés ;
  - procéder à la vérification des diplômes, état civil, situation judiciaire et moralité des candidats retenus ;
  - organiser des entretiens pour les candidats retenus et produire une synthèse du compte rendu d'entretien ;
-

- 
- réaliser des tests d'aptitudes techniques et comportementales pour vérifier les capacités des candidats ;
  - être légalement constitué et disposer de toutes les autorisations administratives nécessaires à l'exercice de son activité ;
  - satisfaire à toutes les obligations d'un employeur vis-à-vis de l'Administration, des organismes de retraite, de sécurité et d'hygiène sociale ;
  - tenir et transmettre des copies des dossiers individuels des agents recrutés.

## **V- DURÉE DE LA MISSION DU PRESTATAIRE DE SERVICES D'INTÉRIM**

La convention cadre qui sera conclue avec le Prestataire de services d'intérim retenu sera signée pour une durée de trois (03) ans, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes annuelles (trois (03) années consécutives).

## **VI- PRÉSENTATION ET DÉPÔT DE L'OFFRE DE SERVICES**

Sous peine d'être considérées nulles, les propositions devront être fournies en trois (3) exemplaires sous enveloppes fermées et scellées, elles-mêmes rangées dans une enveloppe sur laquelle il devra être mentionné les inscriptions ci-après :

Au coin supérieur gauche :

### **SOUSSION A LA CONSULTATION POUR LA SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE DE SERVICES D'INTÉRIM**

Au centre :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR NATIONAL  
DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE BURKINA  
AVENUE GAMAL ABDEL NASSER  
01 BP 356 – OUAGADOUGOU 01 (BURKINA-FASO)**

Chaque exemplaire des propositions sera présenté en trois (3) parties distinctes :

- lettre de soumission ;
- proposition technique ;
- proposition financière.

*Chaque partie doit être sous enveloppe fermée portant le titre de la partie.*

### **VI.1 - Lettre de soumission**

Le soumissionnaire doit produire une lettre de soumission selon le modèle joint en annexe, précisant tous les éléments de sa proposition technique qui l'engagent contractuellement. Elle devra être signée par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

### **VI.2- Offre technique**

L'offre technique devra inclure tous les renseignements nécessaires à sa bonne évaluation, notamment :

---

---

**a) Présentation du Prestataire de services d'intérim**

- la présentation générale du prestataire de services d'intérim et ses références (forme sociale, implantation, domaines d'activité, organisation, etc.) ;
- les pièces administratives requises : l'agrément d'exercer délivrée par les autorités compétentes, l'attestation de l'Inspection du travail, l'attestation valant quitus des cotisations de sécurité sociale, l'attestation valant quitus fiscal ;
- la liste du personnel permanent de la société avec indication des diplômes, de l'expérience professionnelle et des niveaux hiérarchiques ;
- l'expérience générale en matière de recrutement (les références en matière de recrutement).

**b) la méthodologie à mettre en œuvre**

- la méthodologie de travail proposée faisant ressortir les critères d'évaluation des candidats ;
- le planning et les délais d'exécution des missions de recrutement confiées.

**c) l'équipe d'intervention**

- la composition de l'équipe de travail et les curriculum vitae des intervenants.

**d) les moyens matériels**

- les outils et infrastructures utilisés.

**VI.3- Offre financière**

L'offre financière comportera une proposition financière détaillée, libellée en francs CFA.

Il sera procédé, le cas échéant, à la vérification de toutes les informations communiquées et tout soumissionnaire qui aura fourni des informations erronées sera écarté.

**VII - DÉPÔT DES OFFRES****VII.1- Date et lieu de dépôt des propositions**

Les propositions devront être adressées à :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR NATIONAL DE LA BCEAO POUR LE BURKINA  
DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE BURKINA  
AVENUE GAMAL ABDEL NASSER  
01 BP 356 – OUAGADOUGOU 01 (BURKINA-FASO)**

Les propositions devront être déposées à la Direction Nationale de la BCEAO pour le Burkina au plus tard **le vendredi 25 octobre 2024 à 16 H 30 mn.**

---

**VII.2 - Durée de validité des propositions**

La durée de validité des propositions sera de quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de dépôt. Les soumissionnaires restent engagés par leurs propositions pendant toute cette durée.

**VII.3 - Langue de soumission**

Les propositions ainsi que la documentation annexée devront être rédigées en langue française.

**VII.4- Ouverture des plis**

Après la réception des propositions, une Commission de dépouillement procédera à l'ouverture des plis. L'étude des propositions se fera suivant les critères définis par la Commission de dépouillement, dans le but d'assurer une bonne sélection dans les conditions financières et techniques les plus avantageuses pour la BCEAO.

---

---

**ANNEXE :****Formulaire de soumission**

Lieu, Date

A l'attention de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR NATIONAL DE LA BCEAO POUR LE BURKINA**  
**Avenue Gamal Abdel NASSER**  
**01 BP 356- Ouagadougou-Burkina Faso**  
**Tel. (226) 25 40 05 00**  
**E-mail : courrier.CDN@bceao.int**

**Objet :** Prestation de services d'intérim

Nous, soussignés,.....proposons de fournir nos services pour la prestation indiquée ci-dessus.

Nous soumettons par la présente, une proposition technique et une proposition financière, chacune placée dans une enveloppe cachetée.

Nous déclarons par la présente que toutes les informations données et affirmations faites dans cette proposition sont vraies et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant des négociations du marché, nous nous engageons si notre proposition est retenue, à commencer la prestation de services relative à la mission au plus tard à la date convenue.

Signataire

Nom et titre du signataire mandaté

---